

Temps de lecture : 2'50''

LE MONDE DE LA RECHERCHE EN DROIT S'EST RÉUNI À PARIS, AU CNRS, DU 30 JANVIER AU 2 FÉVRIER. CES ETATS GÉNÉRAUX DE LA RECHERCHE, LES PREMIERS DEPUIS 2005, ONT ABORDÉ UNE VARIÉTÉ DE SUJETS D'ACTUALITÉ (LAÏCITÉ, LANCEURS D'ALERTE, IDENTITÉ, ENVIRONNEMENT, APPORT DES SCIENCES ...).

L'APPORT DE LA RECHERCHE ET DES THÈSES À LA PRATIQUE DU DROIT EST FONDAMENTAL. POURTANT, LA RECHERCHE EN DROIT EST SOUVENT PERÇUE COMME TROP THÉORIQUE ET EST DONC DÉLAISSÉE PAR LES CABINETS DE SERVICES PROFESSIONNELS.

Par Anne-Laure JOUBAIRE

La majorité des doctorants se dirigeant vers l'enseignement, l'adéquation des thèses avec la réalité des besoins du monde professionnel a longtemps été négligée par les directeurs de thèse.

Conscients de ces travers, les laboratoires de recherche incitent aujourd'hui leurs praticiens à orienter soigneusement les thèses, notamment vers des projets pouvant intéresser les cabinets et directions juridiques.

CONVENTION CIFRE

Les [conventions CIFRE](#) (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche) sont utilisées par beaucoup d'entreprises mais peu de cabinets d'avocats.

Ce dispositif impose à l'entreprise de définir avec le candidat un sujet de recherche, de le salarier en CDI/CDD et de le rémunérer à hauteur de 23 484 € annuel brut minimum. En contrepartie **l'entreprise bénéficie d'une subvention annuelle** de 14 000 €.

A la fin du doctorat, le cabinet/direction juridique se voit remettre la thèse et peut choisir d'embaucher le « praticien-docteur ». Celui-ci est par ailleurs dispensé de l'examen d'entrée de l'EFB/CFRPA.

DES COMPETENCES VARIEES

Ayant développé durant sa thèse de nombreuses compétences, le nouveau docteur est souvent **apte à travailler immédiatement**. Il est **au fait des priorités du cabinet**, dispose d'une expertise pointue ainsi que d'une culture juridique poussée. Il a pu développer un grand sens de l'autonomie, des **méthodes de travail rigoureuses** et est muni de solides capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse.

Les docteurs en droit sont par ailleurs particulièrement recherchés dans les domaines de l'édition juridique et du conseil.

UN AVANTAGE COMPARATIF

Outre, ses compétences techniques, recruter un doctorant/docteur peut être bénéfique au cabinet pour plusieurs raisons. Si le grade de

docteur n'est pas très valorisé en France, il a **à l'étranger un grand prestige**. En mettant en avant cette ressource/ses publications auprès des clients internationaux, les cabinets peuvent s'assurer un avantage comparatif. Il peut être également intéressant de travailler avec un docteur spécialisé dans les relations juridiques à l'international ou sur le droit d'un pays en particulier.

Enfin, de par ses connaissances pointues, le docteur peut être invité à participer à des groupes de réflexions, à intervenir à des conférences, à siéger au sein d'instances professorales ou encore à écrire des articles améliorant la **réputation et visibilité du cabinet**.

[Pour aller plus loin](#)

Exemples de thèses poursuivies en cabinets/directions juridiques :

Projet de PhD (Communication, Technologie, Media) à CMS Londres (2017)

La transmission d'entreprise. Recherches sur les spécificités de l'entreprise de bâtiment (FFB Rhone Alpes - 2014)

Essai sur l'effectivité du droit de la représentation collective dans l'entreprise (Bureau CMS Francis Lefebvre - 2013)

[Association française des docteurs en droit](#)

[Le doctorat en droit dans les milieux professionnels](#), Stéphane Valory,

[De nouveaux débouchés pour les docteurs en droit](#)